

Un beau livre relate l'histoire du Jura bernois en images

CEJARE

Centre jurassien d'archives et de recherches économiques
Rue du Midi 6, CH – 2610 Saint-Imier
joel.jornod@cejare.ch – www.cejare.ch

Décembre 2019

47

Bulletin SSC n° 88

Le CEJARE et les Éditions Alphil ont publié en novembre un beau livre sur l'histoire des entreprises du Jura bernois, du XIX^e siècle à nos jours. L'ouvrage permet de mieux comprendre comment la région est devenue l'une des plus industrialisées de Suisse. Plus de 800 illustrations mettent en valeur les formes variées de l'industrie sur l'ensemble du territoire.

Depuis le début du XVIII^e siècle, le Jura bernois est une terre d'industrie. Certaines sociétés emblématiques ont disparu, comme Excelsior Park et Tavannes Machines Co, ou se sont installées ailleurs, comme Blancpain, Chopard et Breitling. D'autres, nombreuses, y sont toujours présentes et rayonnent dans le monde entier, à l'image de Longines à Saint-Imier, de Tornos à Moutier et de Sonceboz, dans la localité du même nom.

Ces entreprises d'hier et d'aujourd'hui sont présentes dans les mémoires de ceux qui y ont travaillé ou qui ont acheté les biens qu'elles ont produits. Elles s'inscrivent aussi dans le paysage et dans l'architecture, parfois de manière imposante, le plus souvent discrètement: des fabriques modestes et des ateliers ont essaimé dans la plupart des villages selon le modèle de l'industrialisation douce, connu dans d'autres parties d'Europe. Ce réseau dense de petites et moyennes entreprises, complété par quelques grandes entités, marque encore la région: aujourd'hui, près de la moitié des actifs travaille dans le secteur secondaire. C'est le double de la moyenne nationale.

Cette omniprésence de l'industrie dans le Jura bernois contraste avec la rareté de la littérature sur le sujet. Certes, des textes de qualité existent, mais ils se limitent à un périmètre précis ou à une entreprise en particulier. Il en est ainsi des beaux livres de Jacqueline Henry Bédard sur Longines et de Laurence Marti sur le vallon de Saint-Imier, parus respectivement en 1992 et en 2007. Ces dernières années, Patrick



Fig. 1: Publicité, 1992 (SIAMS, Catalogue).

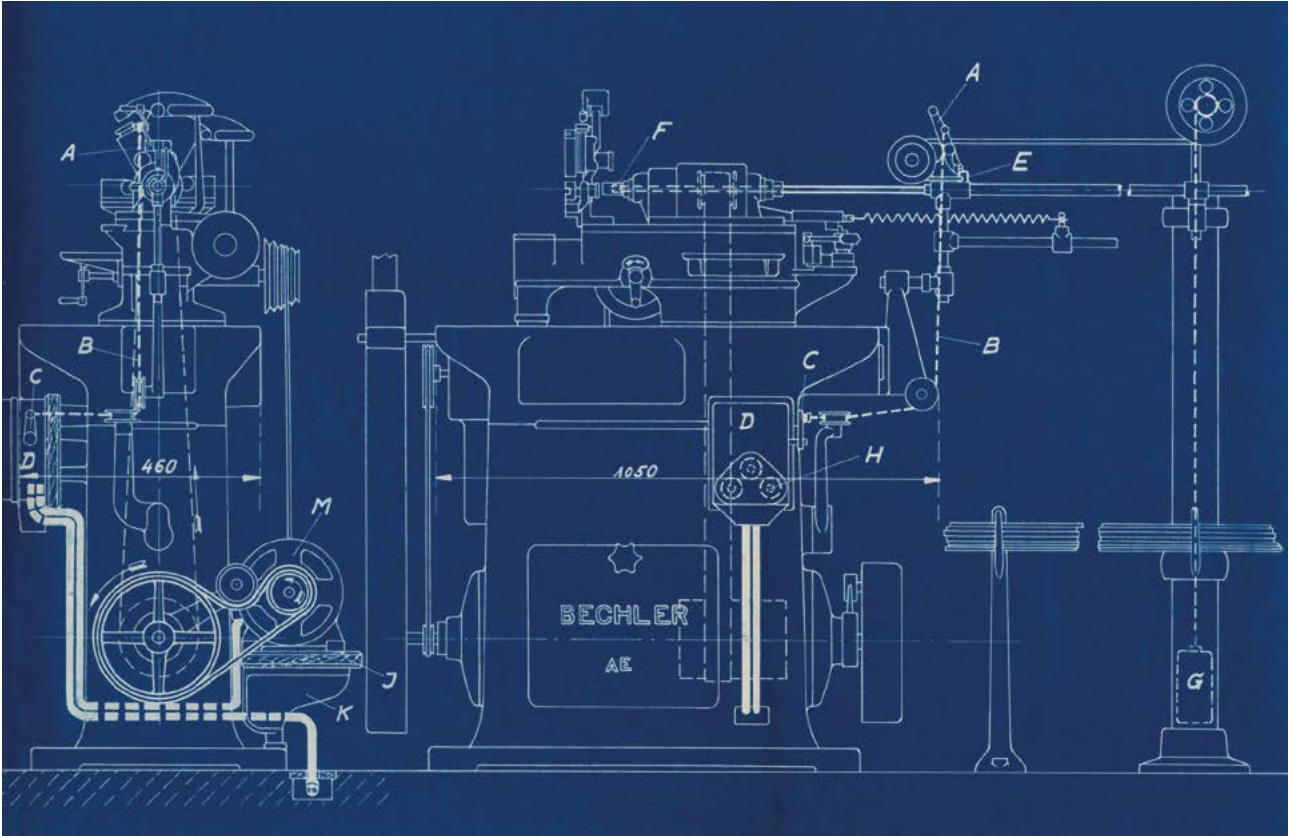


Fig. 2: André Bechler : plan de l'automate AE, 1934 (CEJARE, Fonds Tornos, Bechler, Pétermann).

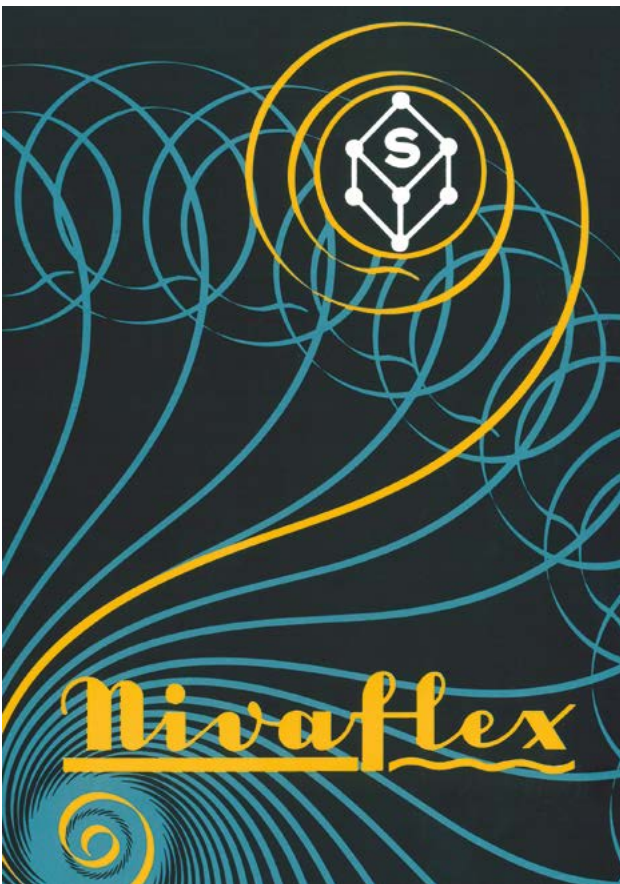


Fig. 3: Publicité, 1957 (CEJARE, Fonds Straumann Villeret).

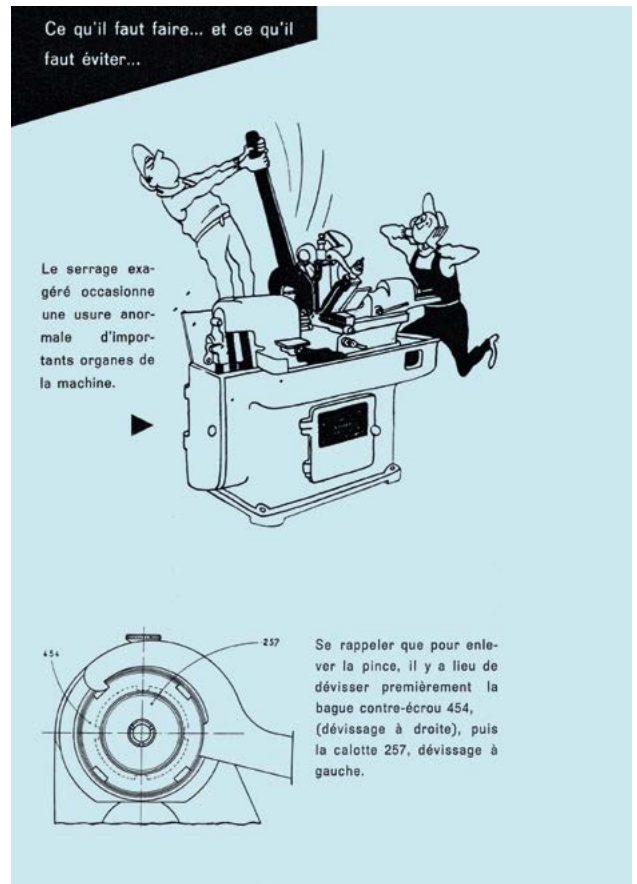


Fig. 4: Introduction au décolletage sur les tours Bechler, 1955 (CEJARE, Fonds Jâmes Bandelier).

Linder, Pierre-Yves Donzé et Stéphanie Lachat ont tour à tour mis en évidence des aspects de l'histoire de Longines. Mais depuis 1947 et la sortie, sous la direction de Virgile Moine, de la Chronique du Jura bernois, un panorama de l'ensemble du territoire manquait.

Cette lacune est en passe d'être comblée avec la parution, au mois de novembre, de *L'industrie en images*. Un système technologique et industriel dans le Jura bernois, XIX^e-XXI^e siècle. Cet ouvrage, coédité par le CEJARE (Centre jurassien d'archives et de recherches économiques) et par les Éditions Alphil, est soutenu par la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP). Les auteurs, Pierre-Yves Donzé et Joël Jornod, y relatent l'histoire du système qui se développe depuis l'apparition de

l'horlogerie dans la région, vers 1700. Cette activité joue un rôle majeur : grâce à son développement, les fabricants de composants de montres se multiplient. Leurs besoins favorisent ensuite l'émergence, dès 1880, de la branche des machines-outils, qui à son tour provoque l'essor de maisons spécialisées dans l'outillage et dans les périphériques après la Seconde Guerre mondiale. Grâce à ces moyens de production et au savoir-faire élaborés pour l'horlogerie, un processus de convergence technologique voit le jour : des décolleteurs et d'autres industriels s'orientent vers de nouveaux domaines d'application, comme l'automobile, l'aéronautique, la microélectronique ou les équipements médicaux et dentaires.

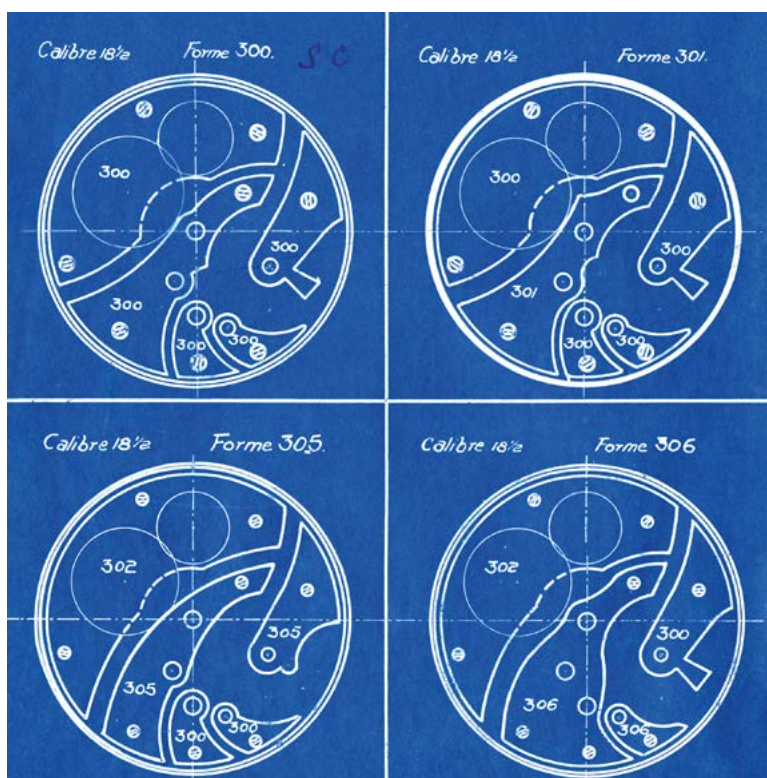


Fig. 5: Calibre 18 1/2 300, 1929 (CEJARE, Fonds Fabrique d'ébauches de Sonceboz).



Fig. 6: Tavannes Watch Co, s.d. (Archives privées Pierre Guerne).



Fig. 7 : Ateliers Schäublin à Bévillard, 1965 (CEJARE, Fonds Schäublin).



Fig. 8 : Schäublin : bureau technique, 1972 (CEJARE, Fonds Schäublin).

L'ouvrage raconte, par le texte et par l'image, l'histoire de ces entreprises qui ont fait du Jura bernois un leader mondial de l'industrie. Il comprend plus de 800 illustrations, mettant en valeur les formes variées de l'industrie sur l'ensemble du territoire. ■

Le CEJARE au service du patrimoine économique

Créé en 2002, le CEJARE (Centre jurassien d'archives et de recherches économiques) a pour vocation de préserver et de mettre en valeur le patrimoine industriel et économique de l'Arc jurassien. Dans ses locaux de Saint-Imier, il conserve et met à la disposition du public de nombreux fonds d'archives de fleurons industriels de la région et de sociétés et d'associations moins connues. En plus de ce mandat de service public, le Centre offre au secteur privé ses compétences en matière d'archivage et de recherches historiques. De nombreuses entreprises de Suisse romande lui font confiance.

Informations pratiques

- Auteurs : DONZÉ Pierre-Yves et JORNOD Joël
- Titre: *L'industrie en images. Un système technologique et industriel dans le Jura bernois, XIX^e-XXI^e siècle*
- Éditeurs: CEJARE, Saint-Imier & Éditions Alphil, Neuchâtel
- Date de parution : novembre 2019
- Format : 300 mm x 300 mm
- Plus de 800 illustrations, 504 pages
- Prix : 89 CHF + frais de port et d'emballage selon coûts réels.
- ISBN : 978-2-88930-271-0
- Éditions Alphil
commande@alphil.ch – www.alphil.ch
 +41 (0)32 724 35 65



Fig. 9: Publicité, 1895 (CEJARE & Mémoires d'Ici, The Country of Watchmaking).

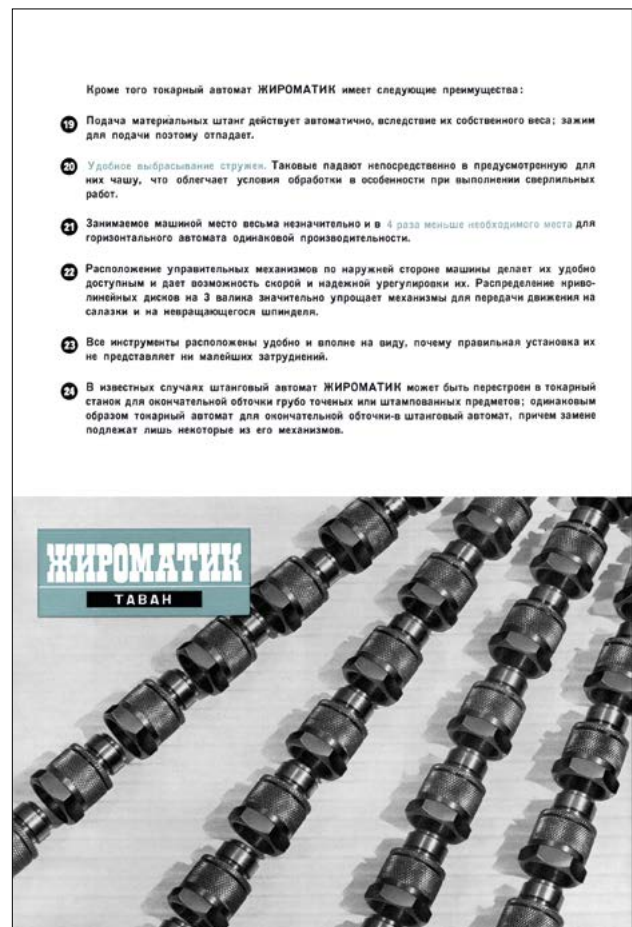


Fig. 10: Catalogue en russe, vers 1950 (CEJARE, Fonds Tavannes Machines Co).

RÈGLEMENT

DE LA

FABRIQUE DE CADRANS

AUGUSTE KOHLY

A

TRAMELAN-DESSOUS

ARTICLE PREMIER.

Tout employé dans la fabrique a le devoir de se bien conduire, de travailler assidûment et fidèlement.

ART. 2.

Aucun ouvrier n'est admis à travailler dans la fabrique, s'il ne peut prouver être sorti régulièrement de la dernière place qu'il occupait.

Les quinze premiers jours sont considérés comme un temps d'essai, pendant lequel le départ ou le renvoi de l'ouvrier peuvent avoir lieu sans avertissement préalable; passé ce délai, l'engagement sera définitif et ne pourra être résilié qu'ensuite d'un avertissement réciproque de 15 jours; celui-ci aura lieu le jour de paie ou un samedi.

ART. 3.

Tout ouvrier qui dérangerait par des actes ou propos ses collègues, sera averti pour la première fois et congédié dans la quinzaine ou de suite si les plaintes se renouvellent et s'il y avait urgence.

ART. 4.

Les heures de travail, soit d'entrée soit de sortie des ateliers, sont fixées par le patron selon les saisons et affichées dans les ateliers en conformité de l'art. 11 de la loi fédérale. Tout ouvrier qui arrive en retard de 15 minutes après que le travail est commencé, doit s'annoncer à la personne désignée à cet effet et donnera les motifs de son retard.

ART. 5.

Il est défendu de s'absenter; tout employé obligé de quitter momentanément son travail, doit aviser la direction de son départ et de sa rentrée. Tout ouvrier désirant s'absenter une journée ou une demi-journée, doit en avertir son patron.

ART. 6.

Les lundis ne sont absolument pas tolérés. Il est interdit d'introduire dans les ateliers du vin, eau-de-vie ou toute autre boisson alcoolique.

ART. 7.

Il est défendu de fumer. Tout ouvrier est tenu, sous sa propre responsabilité, de faire attention aux matières inflammables qu'il a à employer et de ne pas jeter d'allumettes non éteintes.

ART. 8.

On recommande à tout le monde la plus stricte propreté dans tous les lieux qui dépendent de la fabrique.

ART. 9.

Il est défendu aux ouvriers d'introduire que ce soit dans l'établissement sans en avoir obtenu la permission du chef.

ART. 10.

Pendant les heures de travail chacun doit s'occuper assidûment et avec zèle de sa partie, sans se distraire ni chercher à distraire ses compagnons de travail par des conversations inutiles ou des allées et venues sans nécessité; donc tout bruit, conversation et chant inconvenant sont absolument interdits.

ART. 11.

L'ouvrier qui fait un travail dont on ne peut se servir n'en reçoit aucun salaire; il est en outre tenu de payer les matières qu'il a gâtées.

ART. 12.

Chaque samedi soir les ouvriers sont tenus de mettre leurs outils en ordre, sous peine d'une amende de 50 centimes.

ART. 13.

Chaque ouvrier doit maintenir en bon état de service les machines, outils, ustensiles qui servent à sa partie; il est responsable de leur entretien et de leur conservation; toute détérioration qui pourrait être attribuée à sa négligence donnera lieu à une retenue équivalente au dommage causé. Il doit en outre tenir les outils très propres, les graisser aussi souvent que le besoin l'exige et veiller à ce qu'il ne se perde ni pièce ni déchet.

ART. 14.

Les chefs d'ateliers, contre-maitres ou employés de l'établissement représentant le patron et agissant en son nom, doivent être obéis comme le patron le serait lui-même.

ART. 15.

Tout contre-maitre ou employé est tenu de faire respecter le présent règlement.

ART. 16.

La paie aura lieu le premier samedi de chaque mois.

ART. 17.

Le présent règlement muni de la sanction du Conseil-Exécutif et conforme aux dispositions de la loi fédérale sur les fabriques du 23 mars 1877, sera remis à chaque ouvrier et affiché dans les diverses parties de l'établissement; il entrera en vigueur immédiatement après le sanctionnement.

Tramelan-dessous, le 30 avril 1901.

AUGUSTE KOHLY.

Acceptation

Nous soussignés, ouvriers chez Monsieur Auguste Kohly, déclarons accepter en tous points le règlement ci-dessus.

Aurèle Mathey Charles Zürcher
Oscar Froidevaux Paul Bachmann
Paul Racine

SANCTION

Le Conseil-Exécutif du canton de Berne
approuve
le présent règlement.

BERNE, le 8 mai 1901.

Au nom du Conseil-Exécutif:

Le Président,
J. MINDER.
Le Chancelier,
KISTLER.

Fig. 11 : Règlement de fabrique, 1901 (CEJARE, Fonds Kohly & Cie).

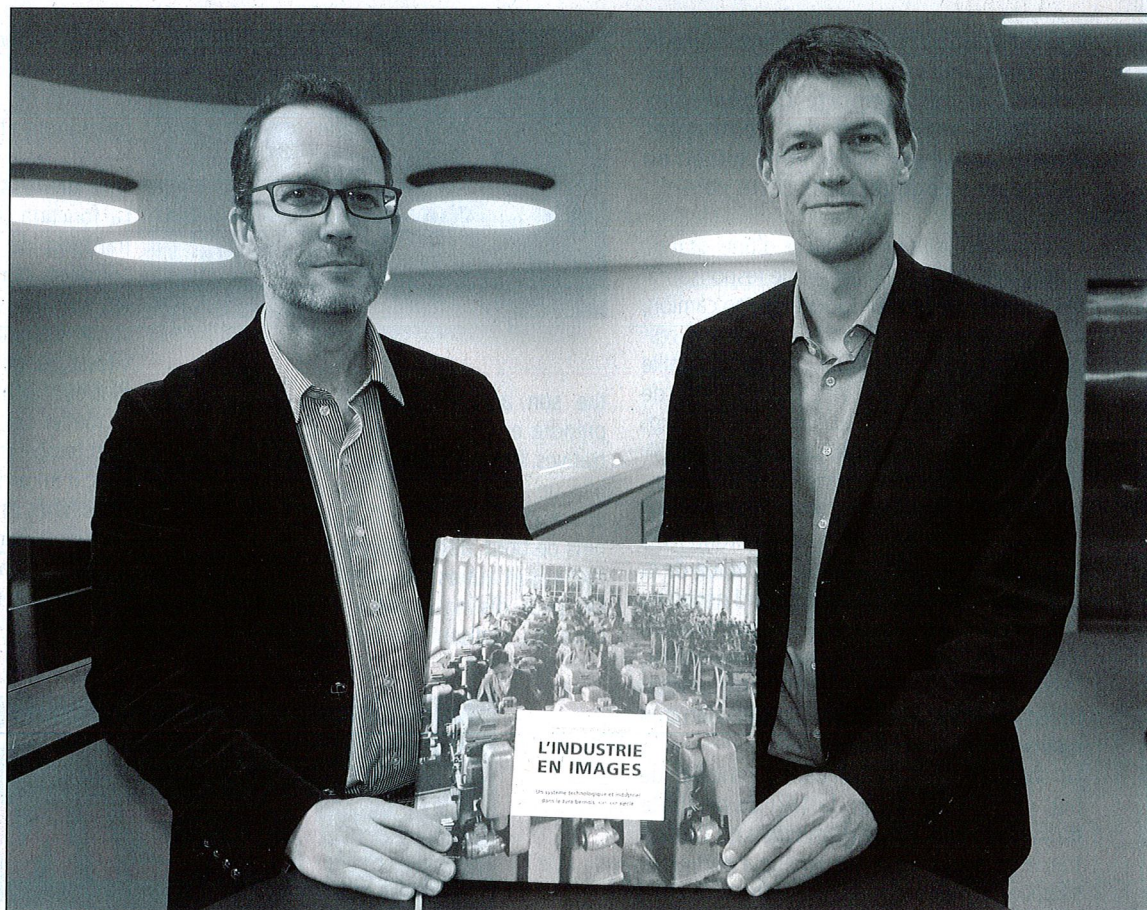
Un ouvrage pour relater l'histoire

Le CEJARE et les Editions Alphil viennent de publier un beau livre sur l'histoire des entreprises du Jura bernois, du XIX^e siècle à nos jours. L'ouvrage permet de mieux comprendre comment la région est devenue l'une des plus industrialisées de Suisse. Plus de 800 illustrations mettent en valeur les formes variées de l'industrie sur l'ensemble du territoire.

Depuis le début du XVIII^e siècle, le Jura bernois est une terre d'industrie. Certaines sociétés emblématiques ont disparu, comme Excelsior Park et Tavannes Machines Co, ou se sont installées ailleurs, comme Blancpain, Chopard et Breitling. D'autres, nombreuses, y sont toujours présentes et rayonnent dans le monde entier, à l'image de Longines à Saint-Imier, de Tornos à Moutier et de Sonceboz, dans la localité du même nom. Ces entreprises d'hier et d'aujourd'hui sont présentes dans les mémoires de ceux qui y ont travaillé ou qui ont acheté les biens qu'elles ont produits. Elles s'inscrivent aussi dans le paysage et dans l'architecture, parfois de manière imposante, le plus souvent discrètement: des fabriques modestes et des ateliers ont essaimé dans la plupart des villages selon le modèle de l'industrialisation douce, connu dans d'autres parties d'Europe. Ce réseau dense de petites et moyennes entreprises, complété par quelques grandes entités, marque encore la région: aujourd'hui, près de la moitié des actifs travaillent dans le secteur secondaire. C'est le double de la moyenne nationale.

Pour combler une lacune

Cette omniprésence de l'industrie dans le Jura bernois contrasté avec la rareté de la littérature sur le sujet. Certes, des textes de qualité existent, mais ils se limitent à un périmètre précis ou à une entreprise en particu-



Avec l'ouvrage «L'industrie en images. Un système technologique et industriel dans le Jura bernois, XIX^e-XX^e siècle», Pierre-Yves Donzé et Joël Jornod ont comblé un grand vide. (photo Idd)

lier. Il en est ainsi des beaux livres de Jacqueline Henry Bédât sur Longines et de Laurence Marti sur le vallon de Saint-Imier, parus respectivement en 1992 et en 2007. Ces dernières années, Patrick Linder, Pierre-Yves Donzé et Stéphanie Lachat ont tour à tour mis en évidence des aspects de l'histoire de Longines. Mais depuis 1947 et la sortie, sous la direction de Virgile Moine, de la *Chronique du Jura bernois*, un panorama de l'ensemble du territoire manquait. Une lacune est donc comblée avec la réalisation de cet ouvrage.

Déoulant d'une idée lancée par le Directeur général de Longines Walter von Kaenel, cet ouvrage, coédité

CEJARE: au service du patrimoine économique

Créé en 2002, le CEJARE (Centre jurassien d'archives et de recherches économiques) a pour vocation de préserver et de mettre en valeur le patrimoine industriel et économique de l'Arc jurassien. Dans ses locaux de Saint-Imier, il conserve et met à la disposition du public de nombreux fonds d'archives de fleurons industriels de la région et de sociétés et d'associations moins connues. En plus de ce mandat de service public, le Centre offre au secteur privé ses compétences en matière d'archivage et de recherches historiques. De nombreuses entreprises de Suisse romande lui font confiance. (cp)

par le CEJARE (Centre jurassien d'archives et de recherches économiques) et par les Editions Alphil, est soutenu par la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP).

Les auteurs, Pierre-Yves Donzé et Joël Jornod, y relatent l'histoire du système qui se développe, depuis l'apparition de l'horlogerie dans la région, vers 1700. Cette activité joue un rôle majeur: grâce à son développement, les fabricants de composants de montres se multiplient. Leurs besoins favorisent ensuite l'émergence, dès 1880, de la branche des machines-outils, qui à son tour provoque l'essor de maisons spécialisées dans l'outillage et dans les périphériques après la Seconde Guerre mondiale.

Grâce à ces moyens de production et au savoir-faire élaborés pour

l'horlogerie, un processus de convergence technologique voit le jour: des décolleteurs et d'autres industriels s'orientent vers de nouveaux domaines d'application, comme l'automobile, l'aéronautique, la microélectronique ou les équipements médicaux et dentaires. L'ouvrage raconte, par le texte et par l'image, l'histoire de ces entreprises qui ont fait du Jura bernois un leader mondial de l'industrie. Il comprend plus de 800 illustrations, mettant en valeur les formes variées de l'industrie sur l'ensemble du territoire. (cp-oo)

Pour commander le livre
www.alphil.ch
commande@alphil.ch
 Tél. 032 724 35 65



Auguste Reymond, Tramelan: ateliers, vers 1920 (Archives privées Alain Droz).

Revue FH, 29 août 2019, p. 64.

» Born and raised in Singapore, Suzanne Wong is a veteran watch journalist of nine years. Her experience – which includes four years as editor-in-chief of *Revolution* magazine's original flagship Asia edition and a more recent role as international editor-at-large – spans both print and digital publishing and ranges from directing editorial strategy to creating unique content.

Few journalists are as proficient in the technical aspects of fine watchmaking as they are in the intricacies of traditional horological decorative arts, as familiar with 18th-century mechanical innovations as they are with modern advances in material technology. The ability to transmit these various aspects of horological knowledge to con-

temporary audiences has allowed Suzanne to become one of the leading voices of opinion in the global community of watch enthusiasts today.

At the heart of Suzanne's work is the passion for furthering appreciation of fine mechanical watchmaking on a worldwide level. Her commitment to building relationships within the Swiss watch industry, allowing her to create stories that better reflect its core values, led her to relocate to Geneva in 2017, where she is now based. Suzanne has been a member of the Cultural Council of the Fondation de la Haute Horlogerie since 2017 and is currently serving her third year on the jury of the prestigious *Grand Prix d'Horlogerie de Genève*. ◦



ASRH

Laiton sans plomb: projet en vue

L'Association suisse pour la recherche horlogère (ASRH) démarre un projet stratégique ouvert à l'ensemble du secteur horloger. Cette démarche s'est donnée la mission de remplacer les laitons traditionnellement utilisés par des laitons sans plomb qui

répondent au cahier des charges des applications de la branche. Ce projet communautaire a pour but:

- » de choisir des alliages de substitution et sécuriser un approvisionnement robuste pour l'ensemble du secteur horloger,
- » de fournir aux sociétés participantes une méthodologie permettant d'accélérer l'introduction de ces laitons sans plomb en production.

Une séance d'information ouverte à tous se tiendra le lundi 2 septembre prochain à 15h30 au siège de l'ASRH (rue Jaquet-Droz 1 à Neuchâtel) afin de présenter le projet et de répondre aux éventuelles questions des sociétés intéressées. Si la séance est ouverte à tous, les sociétés désirant participer au projet communautaire devront être membre de l'association. Inscription via le site de l'ASRH: www.asrh.ch. ◦

Publications

«L'industrie en images»

Le Jura bernois est l'une des régions les plus industrialisées de Suisse: en 2014, le secteur secondaire y représentait plus de 49% des emplois, contre 25% dans l'ensemble du pays. Ce taux élevé s'explique par le développement, sur le long terme, d'un système technologique et industriel dans lequel l'horlogerie joue le rôle principal. Avec l'apparition de cette activité vers 1750 dans la région, les fabricants de composants de montres se multiplient. Leurs besoins favorisent l'émergence, dès 1880, de la branche des machines-outils qui, à son tour, provoque l'essor de maisons spé-

cialisées dans l'outillage et les périphériques après la Seconde Guerre mondiale. Grâce à ces moyens de production et au savoir-faire élaborés pour l'horlogerie, un processus de convergence technologique voit le jour: des décolleteurs et d'autres industriels s'orientent vers de nouveaux domaines d'application, comme l'automobile, l'aéronautique, la micro-électronique ou les équipements médicaux et dentaires.

Le présent ouvrage, réalisé par Pierre-Yves Donzé et Joël Jornod, raconte par le texte et par l'image l'histoire de ces entreprises qui ont fait du Jura bernois un leader mondial de l'industrie. Il comprend près de 800 illustrations mettant en valeur les formes variées de l'industrie sur l'ensemble du territoire. Prix:

89 francs. Actuellement en précommande aux éditions Alphil (www.alphil.ch), livraison en décembre 2019. ◦

